

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUE, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 28 Juillet 1848. No. 92

L'ANCIEN RÉGIME

ET

L'ANCIEN LIBÉRALISME.

Le printemps de 1814, ouvrit en France une lutte qui a duré trente-quatre années, et sur laquelle il est utile de jeter un regard, aujourd'hui que la tempête en a broyé les éléments et les présente tels qu'ils furent à cette postérité hâtive qui naît des révolutions.

Nous étions bien jeune en 1814. Notre oreille n'avait entendu que le bruit des batailles, mais de loin, tel que le vent de la victoire l'apporte aux peuples heureux. Ce bruit se rapprocha de nous; presque en même temps, nous vîmes deux choses qui nous étaient inconnues, les revers et les Bourbons. Ceux-ci ramenaient de l'exil une génération qui avait vu Versailles et qui y croyait encore; ceux-là refoulèrent au dedans de nos frontières une génération qui n'avait vu qu'un homme et qui avait tout accepté de lui. Ces deux races se trouvèrent en présence sur les ruines du passé. Notre âge nous rendait étranger à l'une et l'autre, mais plus voisin de la seconde que de la première. Ce fut la seconde qui s'empara de nous.

Combien étaient doux à notre âme les mots qu'on y faisait retentir! L'empereur Alexandre nous disait que les souverains alliés appartaient en France des idées libérales, le roi Louis XVIII nous offrait une charte qui consacrait toutes les libertés civiles et religieuses; nous étions venus juste à l'heure des destins. Nous n'avions qu'à vivre pour recueillir le fruit des travaux et du sang de nos pères. Quoi de plus modéré, de plus honnête, de plus sincère, de plus pacificateur que la charte de 1814! Quoi de plus propre à renouer la chaîne des temps, selon l'expression du prince qui l'avait promulguée, et qui semblait lui-même, par l'a-propos de toute sa vie, une pierre vivante prédestinée de Dieu à sceller le monument de notre réconciliation! Nous dûmes croire que le parti seul de l'ancien régime mettait obstacle au régime de la justice et de la liberté. Nous le crûmes; la jeune génération lui voua une guerre implacable, où elle était guidée par le reste des tribuns de la république et des serviteurs de l'empire, mais où elle apportait une conscience plus neuve, une générosité plus certaine. Le *Globe* fondé en 1825 fut l'expression de cet essai d'esprits écloés à la seule lumière de la monarchie constitutionnelle, et qui voyait dans le progrès régulier des idées et des institutions libérales le dernier terme de la civilisation. Il ne fallut que dix-sept ans à cette génération issue de 1814 pour arriver à pleine maturité, et pour remplir de sa force l'administration, les cours de justice, les académies, les banques, l'industrie, les professions civiles, l'armée et les chambres. La charte avait créé son peuple; ce peuple renversa, au 29 juillet 1830, l'ancien régime personnifié dans le roi Charles X.

C'était une grande œuvre accomplie. Mais il fallait régner; l'épreuve des doctrines n'est pas le jour où elles ont des martyrs, mais le jour où elles font des rois. Ce jour était venu pour le libéralisme. Chose inattendue! son histoire eût été aussi courte que celle de l'ancien régime; il a régné dix-sept ans comme lui, il est tombé comme lui en trois jours, comme lui il n'a vu sa défaite qu'à l'instant même où il la subit. Les deux coups de foudre ont affecté une ressemblance étrange et on eût dit que la providence se faisait un jeu de former ces deux pages de notre histoire avec le même cérémoniel.

Que l'ancien régime n'ait pu ressusciter la société moderne, que Louis XIV n'ait pu succéder à Napoléon, on le conçoit; les temps ne roulent point en cercle, ils suivent une ligne droite, et la vieillesse n'apprend pas de l'exil le retour à la vie. Il y a dans les grandes destructions des choses qui ne se relèvent pas; et c'est la tentation des restaurateurs de revenir aux ruines et d'y attacher des affections désespérées. Tandis que Zorababel, avec la foi d'un jeune homme, rebâtissait le Temple, les anciens d'Israël qui avaient vu le premier, pleuraient sur le second. C'est la loi de l'âge et du cœur humain. Heureux ce qui n'ont pas vu tomber la maison de leurs pères; car une fois tombée, quoi qu'ils fussent, ils ne la reverront jamais. L'ancien régime prenait des souvenirs pour des institutions rongées par le temps et par les abus, pour le type éternel de la société. Il n'eût pu réussir qu'en ressuscitant les siècles et qu'en leur donnant le sceau de l'immuabilité; c'était une œuvre trop difficile, même à des gens de bien. Ne cherchons donc pas les causes de sa chute; il a paru parce qu'il n'était plus.

Mais le libéralisme! le libéralisme conçu en 1789, né en 1814, triomphant en 1830 et mort en 1848! Je dis mort, parce qu'une doctrine est morte lorsque ayant eu le pouvoir, elle n'a pas fait une société. Or il est évident que la société libérale est en pleine dissolution; et que rien ne lui rendra l'empire avec la vie. L'écueil de 1848 où elle a échoué n'est pas le hasard, pas plus que l'écueil de 1830, où s'est brisé l'ancien régime, n'était le hasard. De même que l'ancien régime n'avait pu rallier les esprits et satisfaire les besoins, le libéralisme ne l'a pas pu d'avantage; il a succombé au même lieu, du même coup et plus à fond encore, s'il est possible. Et c'est là ce qu'il y a d'étonnant, car enfin c'était une doctrine jeune dans un peuple renouvelé. Nous en étions tous de

cette doctrine; nous y croyions comme on croit à ce qui est présent et universel: quoi donc nous a manqué? Evidemment quelque chose, et même beaucoup.

Un jour de 1826, je frappai à la porte d'un ancien carbonaro, homme d'esprit, de lecture, d'expérience, et qui m'a dit peut-être les deux mots qui m'ont le plus frappé dans ma vie. Je n'en rapporterai qu'un parce qu'il est le seul qui aille à mon sujet. J'étais croyant et même sentant déjà le prêtre et quelque peu le moine; mon homme était à mille lieues de là. Nous partîmes de l'Église: "Bah! me dit-il, l'Église, vous croyez à cela, mais l'Église se meurt et je vous en donnerai une preuve; ne voyez-vous pas son clergé qui commence à se faire libéral?" Je demeurai comme atteint de la foudre, et je m'en fus sans dire mot. La réaction de la société moderne contre elle-même venait de m'être révélée; j'avais entendu un révolté du libéralisme, un homme du *Producteur* et de l'*Organisateur*. Cette parole n'a jamais quitté mon oreille, et le 24 février 1848, un quart de siècle après, je devais en comprendre mieux encore toute la profondeur.

Où, dès 1825, à l'époque même de l'apparition du *Globe*, déjà le ver rongeur du libéralisme était à son œuvre, et l'oreille de Dieu entendait l'imperceptible bruit dont nous écoutons maintenant le tonnerre. Des hommes jeunes comme nous élevés comme nous, avaient senti le vide du libéralisme tel que 1789 l'avait préparé, tel que 1814 l'avait fait. Ils se moquaient d'une doctrine dont étaient absentes les idées d'autorité et d'organisation, comme si l'on pouvait unir les esprits sans autorité et concilier les intérêts sans organisation. Ils affirmaient que le libéralisme, bon pour détruire, était incapable de fonder, et que tôt ou tard il aboutirait à une épouvantable anarchie des âmes et des choses. Si ces hommes eussent été chrétiens, leur voix inefficace se fût perdue dans les longs triomphes de 1814 à 1830, mais ils étaient incroyants, matérialistes; l'autorité, qu'ils appelaient de leur vœux, n'était pas celle de Jésus-Christ et de l'Église; l'organisation, dont ils dessinaient les premiers traits dans leurs écrits, n'avait rien de commun avec les architectures du passé. C'étaient des gens nouveaux, des gens de leur siècle à ne pouvoir s'y tromper; c'étaient de plus des savants des mathématiciens, des carbonari, des élèves de l'école polytechnique, des enfants directs et légitimes du libéralisme, pour lequel plus d'un avait souffert. La combinaison était terrible, et Médée n'aurait pas trouvé dans ses poisons un plus ingénieux mystère de mort.

Les victorieux de 1830 furent surpris de l'éruption du saint simonisme, mais comme d'une curiosité; ils allèrent voir la famille dîner à Ménilmontant; ils trouvèrent singulier le gilet qu'on boutonnait sur les épaules au lieu de le boutonner sur la poitrine; il se permirent des sarcasmes contre le Père, et voyant que cela du rait un peu plus que de raison, ils le traduisirent devant une cour de justice, sous l'accusation de quelque vulgaire délit. Mais le saint-simonisme n'était qu'une forme de l'apostasie des esprits à l'égard du libéralisme; d'autres écoles se faisaient jour et apprenaient leur nom à la France étonnée. Les disciples de Fourier se développaient parallèlement à ceux de Saint-Simon; le communisme germait entre les deux. Enfin il n'y eut plus de doute qu'un immense travail doctrinal s'opérait dans la société moderne, et que cette terre de la négation libérale, où rien n'aurait dû se produire que le bonheur de ne rien croire et de tout attaquer, enfantaient de toutes parts les plus menaçantes affirmations.

Pour vaincre une doctrine négative, il n'est pas nécessaire d'avoir raison, il suffit d'affirmer quelque chose, fût-ce même la chose la plus absurde. La nature humaine étant faite pour croire, elle croira tout plutôt que de vivre sans foi. Assurément la négation a bien aussi son empire, surtout contre les vieilles croyances; mais elle engendre inévitablement des doctrines affirmatives contre quoi elle vient se briser. Le libéralisme ne s'est pas douté de cette vérité si simple; il est allé au-devant de l'avenir comme un enfant, et il y a péri comme un avant-garde.

Je ne veux pas dire pourtant que le libéralisme n'affirmât rien; ce serait une injustice. Bien qu'infécté plus ou moins des traditions napoléoniennes, il voulait la liberté de la presse et de la tribune; il se sentait des entrailles pour les nationalités opprimées, telles que la Pologne et la Lombardie; il avait en un mot, la conscience des droits politiques. Mais, né d'un combat à mort contre une société fondée sur des croyances positives et sur une autorité ancienne, il n'avait pu se guérir d'une défiance hostile au pouvoir, et plus hostile encore à la religion. De là une antipathie aveugle, une aversion innée contre toutes les libertés morales, telles que la liberté d'association, la liberté d'éducation, la liberté d'enseignement, la liberté du repos hebdomadaire et religieux. Ces droits, exercés même dans une mesure restreinte, lui paraissaient le plus grand des malheurs, parce qu'ils eussent pu ramener la France à une foi déterminée et forte, on le craignait du moins, et que le libéralisme tenait par dessus tout à ce que la France fût en matière spirituelle, un pays neutre et négatif. Notre ennemi, c'est l'Église, telle était la force du libéralisme, l'expression qui traduisait exactement la pensée vive de ce parti. Et par l'Église, il n'entendait pas seulement la société catholique, mais toute société religieuse douée d'une énergie propre, et n'étant pas la très-humble vassale de l'État. Il eût repoussé, à ce même titre, Calvin et Mohamet, si Calvin

et Mohamet lui eussent apporté une organisation sérieuse dans une profonde. Or, qu'est-ce que cela, si non déclarer la guerre à l'âme humaine? qu'est-ce que cela, sinon l'apostasie de toutes les affirmations supérieures dont l'esprit humain est en possession, et par conséquent l'établissement d'une doctrine pauvre, vide et nulle?

Il s'ensuivait de plus que le libéralisme était en contradiction permanente avec lui-même. Car le libéralisme ne vivait que sur le mot et sur l'idée de la liberté; refuser ou combattre une liberté, était dans sa bouche une inconscience pour ne pas dire un suicide. Qu'était-ce donc que d'abandonner les trois quarts au moins des libertés dont l'homme a besoin? Aussi nul spectacle n'a égalé en misère celui que le libéralisme a présenté au monde depuis son avènement au trône de 1830. On l'a vu reculer jour par jour, devant ses propres maximes; le chef royal qu'il s'était choisi, certain de n'avoir à faire qu'à des passions et à des intérêts, se joignait avec un stoïcisme sarдонique de la révolution qui l'avait couronné, et mettait l'opposition elle-même au défi de lui dire de quoi elle pouvait se plaindre. On entendait ça et là, comme du fond des géométries sociales, la voix de quelques chrétiens réclamant quelques parcelles des libertés jurées: la cour et l'opposition s'en étonnaient ensemble, un cri et un rire venus des deux parts étaient la seule réponse qu'on daignât leur faire. On s'entendait pour imposer la liberté, on se divisait pour le partage de la succession libérale. La trahison et la convoitise marchèrent ainsi jusqu'au dernier jour; l'opposition et la cour arrivées au moment suprême ne laissèrent voir sur le champ de bataille que des portefeuilles, et la République les poussant l'une et l'autre, pour s'asseoir à leur place, leur prouva que cent mille hommes ne suffisent pas pour défendre le néant, ni cent mille ambitions pour s'en emparer.

Ainsi sont descendues dans la tombe, à dix-sept ans d'intervalle, les deux doctrines dont la lutte a rempli notre histoire constitutionnelle: toutes les deux impuissantes à fonder l'ordre et la liberté, toutes les deux stériles. Une comme le passé, l'autre comme la négation. L'ancien régime a disparu le premier; l'ancien libéralisme n'a eu sur lui d'autre avantage que de mourir un jour plus tard. On peut dire d'eux ce que le poète a dit de Marius assis sur les ruines de Carthage:

Que ces deux grands débris se consolent entre eux.

Mais qui consolera la France d'un naufrage où elle a vu s'abîmer péle-mêle ses idées, ses partis, ses races royales, ses travaux d'un demi-siècle, pour ne garder qu'un chaos d'hommes dans un chaos de systèmes? Qui lui rendra des biens meilleurs dans un avenir plus sûr? Si nous n'étions pas chrétiens, nos yeux ne tomberaient qu'avec découragement sur cette tempête vide qu'on appelle la France; mais la foi nous y découvre une vie et une plénitude que les hommes du temps ne sauraient y discerner. La France n'a répudié que des doctrines incomplètes et inconséquentes: elle attend la main qui fait fleurir aux États-Unis les libertés morales avec les libertés politiques, et qui lui permettra de respirer dans ses institutions un air plus vrai que celui du doute, plus fort que celui du schisme, plus saint que celui de l'intérêt personnel. Elle attend Dieu: c'est là son prétendant.

MGR. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Nous donnons ici de nouveaux détails sur la mort de l'Archevêque de Paris qui certainement ont de quoi intéresser les âmes sensibles et les amis de la religion:

"Il était écrit que la guerre civile moissonnerait dans tous les rangs, que nul d'eux ne serait excepté de l'holocauste d'expiation demandé par la justice divine à notre infortuné pays. La garde nationale, la garde mobile, l'armée, l'Assemblée nationale, avaient payé leur part du sang avec une héroïque abondance; le clergé devait aussi la sienne, et il a plu à la miséricorde de Dieu de choisir la victime au sommet de la hiérarchie, afin de renfermer dans une seule tête le sacrifice de tous.

Hier, à quatre heures de l'après-midi, M. l'archevêque de Paris s'était transporté de sa demeure au palais de l'Assemblée, pour y voir M. le général Cavaignac et lui demander la grâce de porter aux insurgés une parole de paix. Accueilli sur son passage par des marques unanimes d'honneur, muni d'une proclamation du général aux insurgés, il était rentré chez lui et y avait dîné tranquillement. Vers sept heures, il sortit une seconde fois, accompagné de deux de ses vicaires généraux, MM. de la Bouillerie et Jacquemet, et d'un jeune homme. Arrivé sur la place de la Bastille, occupée par le 24^e de ligne, il s'aboucha avec le colonel, lui montra la proclamation du général Cavaignac et le pria de suspendre le feu. Le colonel y consentit. On se retira quelques moments dans une ambulance voisine. Le jeune homme qui avait accompagné M. l'archevêque mit son mouchoir au bout d'un bâton et marcha vers la barricade élevée au débouché du faubourg Saint-Antoine. La troupe de ligne avait cessé son feu; les insurgés cessèrent le leur. M. l'archevêque s'avança du côté de la barricade sans y monter; les insurgés vinrent à sa rencontre et un colloque s'engagea. Mais un coup de fusil suivi d'une clameur rompit brusquement la conférence. Ce fut comme un signal. Une décharge générale s'échangea des deux parts. Mgr. l'archevêque, sans se troubler, courut à la barricade, la franchit, la descend, et tomba. Il était atteint au flanc gauche, vers la région inférieure de la colonne vertébrale; la blessure se dirigeait de haut en bas.

Les insurgés l'enveloppèrent, et l'ayant relevé avec des marques de respect, le portèrent à l'hospice des Quinze-Vingts

où il a passé la nuit sous leur garde. Une députation est venue protester de leur part qu'ils n'avaient point tiré sur le prélat, et M. le vicaire-général Jacquemet leur a délivré une lettre contenant qu'en effet, la blessure ayant eu lieu par derrière et de haut en bas, il ne croyait pas qu'elle pût avoir d'autre cause qu'un accident.

Ce matin, à midi, après que le faubourg fut tombé au pouvoir des troupes, M. l'archevêque est sorti des Quinze-Vingts, porté sur un brancard composé à la hâte de quelques pièces de bois, le corps et le visage couverts d'une toile. Il est arrivé à sa demeure, dans l'île Saint-Louis, à une heure précise. Le cortège était composé de quelques gardes nationaux, ayant un colonel à leur tête, du docteur Cayol, de deux chirurgiens militaires, de M. le curé de Saint-Antoine et de plusieurs serviteurs. Un assez grand nombre d'ecclésiastiques attendaient dans la cour de l'archevêché. Nous avons remarqué parmi eux MM. les curés de Saint-Louis-Antoine et de Saint-Etienne-du-Mont, M. l'abbé Cœur, M. l'abbé Maret, MM. les vicaires généraux de la Bouillerie et Jacquemet. M. l'archevêque a été porté sur un brancard jusqu'à sa chambre à coucher et déposé sur son lit. C'est à ce moment qu'on a levé la toile qui le couvrait et qu'il a pu voir autour de lui des larmes contentes, mais sortant du cœur de tous. La blessure laisse peu d'espérance que celle qui reste toujours au désir, à l'affection et au regret.

La veille, avant de se rendre chez M. le général Cavaignac, M. l'archevêque avait dit à ses vicaires généraux: "C'est le sacrifice de ma vie, mais il est fait." Dieu a bien voulu recevoir ce sacrifice et y mettre le sceau de la réalité. Il convenait que le sang français, qui a coulé de tant de cœur dévoués à la patrie, coulé aussi pour elle du cœur d'un prêtre et d'un pontife. En tous les temps, c'eût été une chose juste et digne; mais elle l'était bien d'avantage dans une révolution qui a été si saintement gardienne de toutes les choses consacrées à Dieu. L'Église de Paris surtout devait une récompense au respect universel qui la protégeait depuis quatre mois; elle vient de la donner, autant qu'il est permis à des hommes de récompenser les vertus qui ont fait Dieu pour terme et pour objet. Mais Dieu fera le reste. Il voit nos maux et nos vœux. Il pèsera dans l'équité de sa miséricorde le sang de nos pères et de nos frères, le sang des jeunes hommes enlevés par la guerre civile à la joie de leurs années, le sang des braves qui avaient espéré le triomphe sur de meilleurs champs de bataille; enfin, mêlé à tous les autres et béni avec eux, le sang du pontife qui vient de recevoir la mort en annonçant la paix.

Qui, nous l'espérons, cette dernière victime couronnera l'holocauste en le terminant. Du haut de la barricade où il a été frappé, l'archevêque de Paris a levé pour la ville et pour la France des mains qui seront exaucées. Déjà le faubourg Saint-Antoine a ouvert ses formidables portes; le canon se tait; des bruits heureux succèdent aux bruits de la mort et du désespoir. Avant d'achever son sacrifice, si nos prières et nos larmes ne peuvent en arrêter la consommation, le Pontife menétri verra la paix, et il lui sera permis d'augurer l'accomplissement du vœu qui fut sa première parole, en se retrouvant dans sa maison au milieu des gens:

"Puissions-nous ne jamais revoir une guerre civile!"
Ere Nouvelle.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 28 JUILLET 1848.

LETTRES DE MGR. HUGHES.

LETTRE IX.

82. Le sujet tout entier de l'Église, certainement le plus important parmi toutes les questions de la théologie chrétienne, peut, après ce qui a déjà été dit, être renfermé dans quelques paragraphes. La grande différence entre les catholiques et les rationalistes privés est celle-ci: les premiers naturellement et d'après l'institution de Jésus-Christ, cherchent la vérité de la révélation dans et par le moyen de cette société visible d'hommes qui, après l'avoir originellement reçue de Lui, l'ont conservée jusqu'à ce jour par une continuation morale identique. Les rationalistes privés de l'autre côté répudient entièrement cette société, et cherchent les vérités de la religion sous ses secours, préparés à élever ce qu'ils appellent une Église formée d'après les résultats de leur interprétation individuelle et privée de l'écriture sainte. L'Église de Dieu sur la terre est composée d'hommes, mais c'est à ces hommes que Jésus-Christ a confié le dépôt de la vérité éternelle, avec l'ordre de la garder et l'autorité de la propager jusqu'à la fin du monde. Or, les catholiques savent aussi bien que les rationalistes privés, que les hommes comme tels sont faillibles, mais ils ne supposent pas avec les rationalistes privés que la faillibilité de la nature humaine peut surmonter la sagesse et le pouvoir de Jésus-Christ, dans la conservation et la promulgation des vérités salutaires, qu'il a d'abord communiqué pour le salut du monde et dont la connaissance et la certitude étaient aussi essentielles à toutes les générations qu'à celle qui entendait ses paroles et recevait ses enseignements.

83. Remarquez en conséquence, que les saintes écritures et les premiers écrivains chrétiens, lorsqu'ils rapportent les paroles de Notre Sauveur, mentionnent toujours la société qui avait reçu sa doctrine et jamais (au moins dans un sens qui exclurait cette société) la doctrine, elle-même prise abstraitement. Le principe employé dans ce mode de référence est analogue à celui par lequel on se met en rapport avec l'âme d'un membre de la société. L'homme est constitué de manière à pouvoir prendre connaissance du corps dans lequel elle est renfermée, et non de l'esprit lui-même si ce n'est par ses manifestations dans le corps. Or, la parole inspirée de Dieu écrite, désigne fréquemment l'Église comme

le corps de Jésus-Christ, comme pour adopter la grande inspiration de son royaume spirituel sur la terre à la condition actuelle de notre nature, en sorte que nous ne puissions pas être, comme les raisonnements privés, ainsi que des enfants flottants, et que nous ne nous laissions pas emporter ça et là à tout vent de doctrine, en cherchant l'Esprit, mais afin que, voyant autour et au milieu de nous, ce même corps partout où on trouve l'église de l'orient au couchant, nous puissions y trouver avec certitude ce qu'en vain ils cherchent ailleurs. Où est le corps de Jésus-Christ, là est son Esprit, là sont ses promesses, là sa doctrine, et de même que l'âme dans l'homme se manifeste au moyen des facultés corporelles, ainsi la vérité aussi et l'enseignement et la connaissance de Dieu, comme l'âme de l'église, se manifestent d'une manière sensible par les organes de ce corps mystique de Jésus-Christ. Le mode d'enseignement de l'église est humain et tel est aussi le mode des Apôtres et du Sauveur qui en est le fondateur; mais ce n'est là que sa phase terrestre, il n'y a là que le moyen de manifester au monde visible, la lumière divine, allumée une fois, et maintenant inextinguible dans sa conviction et son intelligence. Le moyen, si vous le voulez, diminue dans la transition, l'éclat de cette clarté qu'il transmet, mais en cela il est convenable et adopté à la faiblesse de la vision humaine, de manière que lorsque l'œil de l'âme vient se reposer sur les redoutables mystères que l'église enseigne, l'économie de l'institution de Dieu est telle, que leur éclat ne nous éblouit pas. Les hommes vivent et se meuvent au milieu de la lumière du jour, mais elle vient à leurs yeux par rayons réfléchis et non directs, comme si leurs yeux étaient assez puissants pour supporter l'éclat du soleil de midi.

St. L'Eglise par conséquent est composée de deux parties; l'une représentant le corps de Jésus-Christ et l'autre son âme. En tant que ce corps est composé d'hommes, il est humain, mais en tant qu'il est animé par l'esprit de celui auquel il appartient, l'Eglise est divine. Dans ses actes officiels soit qu'elle détermine la vérité que Dieu a confiée à sa garde soit qu'elle condamne l'erreur spécialement opposée à une partie de cette vérité, elle procède de deux manières. La première décision qu'elle ait donnée en sa qualité de corps, est celle rapportée dans le quinzième chapitre des actes des Apôtres, lorsque "quelques-uns qui étaient venus de Judée enseignaient cette doctrine aux frères: si vous n'êtes circoncis selon la pratique de Moïse, vous ne pouvez être sauvés." On trouve ici un exemple de ce que nous avons appelé raisonnement privé. Paul et Barnabé étaient présents et furent, pour un moment, entraînés à discuter. Mais au lieu de décider la question en appelant à la Bible ou à l'autorité de l'inspiration que St. Paul possédait sans aucun doute, la matière fut référée à l'Église dans toute sa prérogative. Voilà le procédé qui répond à la forme humaine du corps de l'Église. Des arguments et des objections ayant sans doute été soumis, après qu'on eût examiné aussi avec soin et apporté toute la diligence, employée dans les affaires humaines pour écarter toute matière étrangère de la proposition véritable et précise sur laquelle on sollicitait une décision, l'Église allait prononcer. Pierre au nom de l'Église formule la décision aussi à la manière ordinaire, mais en même temps en indiquant directement l'élément divin et invisible qui constitue la source de son infallibilité éternelle. "Et, après en avoir beaucoup conféré ensemble, Pierre se leva et leur dit: mes frères, vous savez qu'il y a longtemps que Dieu m'a choisi d'entre vous afin que les gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Évangile et qu'ils crussent. Et Dieu qui connaît les cœurs a rendu témoignage en leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous, et il n'a point fait de différence entre eux et nous, ayant purifié leurs cœurs par la foi. Pourquoi donc a-présent tenez-vous Dieu, en imposant aux disciples un joug qui ni nos pères ni nous n'avons pu porter. Mais nous croyons que c'est par la grâce du Seigneur Jésus-Christ que nous serons sauvés aussi bien qu'eux. Alors toute l'assemblée se tut." (1) Ceci peut être regardé comme le préambule ou l'introduction à la sentence finale que l'Église allait prononcer. Mais alors que cette sentence doit être portée, vous voyez que ce ne sont plus les hommes seuls qui parlent, vous lisez au 28e verset: "Car il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous point imposer d'autres choses etc." (2).

85. Cet exemple rapporté dans les pages inspirées, doit nécessairement avoir été précédé dans la pratique de l'Eglise, d'autres antérieurs au temps auquel celui-ci avait été écrit. L'Eglise n'a jamais dévié de la règle pratique établie ici par ses fondateurs. A quelque époque que l'erreur ait paru et ait été soutenue en sorte que quelque partie de l'Eglise de Jésus-Christ, étant exposée à être détournée de la foi par ses sophismes, chaque fois l'Eglise, soit en rassemblant les anciens sous la primauté de Pierre dans la personne de son successeur, mettait ses soins à rechercher et à étudier plus complètement les rapports de la doctrine primitive touchant la question en litige, comme aussi l'erreur opposée à cette doctrine, et tout cela d'une manière humaine; mais finalement lorsque la sentence devait être prononcée, distinguant entre l'article qui était de foi et la nouvelle proposition hérétique; le jugement était toujours porté en substance dans les mêmes termes. Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous. Lorsque la sentence était une fois prononcée, il n'y avait aucune excuse pour ceux qui abandonnaient l'église et s'attachaient aux raisonnements privés des différents siècles qui se sont écoulés depuis. Et comme le corps humain dans son état normal de santé, se débarrasse des humeurs malignes et rejette les ordures qui pourraient le souiller, ainsi l'Eglise, par l'ordre de Dieu, a conservé la pureté de sa vie intérieure, en comprimant les excroissances de l'erreur privée, qui aurait dès là défigurée sa beauté et prodigué les ressources de sa santé spirituelle, si elle leur avait permis de rester attachés à elle. Ils pouvaient vivre ou paraître vivre pour un peu de temps en vertu de leur récente communion avec elle. Mais bientôt les disputes intestines, des erreurs nouvelles plus extravagantes que celles exprimées en premier lieu, les divisions, les subdivisions intérieures fournissent une preuve évidente que, en laissant l'église, ils n'emportaient pas avec eux une source permanente de vie spirituelle. Ainsi en fut-il des Juifs sans mentionnés dans l'écriture, des Ebionites et des Nazaréens. Ainsi des gnostiques, des nicolaïtes, des corinthiens, des basilidiens, des saturniniens, des valentiniens, des marcionites, des montanistes, des manichéens, des sabelliens, des ariens, des nestoriens, des eutychiens, des pélagiens, des albigeois, des wiclifites, des Hussites, pour ne point nommer des milliers d'autres sectes qui semblèrent vivre quelque temps tant qu'ils n'avaient pas épuisé complètement le reste de vitalité qu'ils devaient à l'église catholique. Lorsqu'ils semblaient prospérer, ils dépérissaient, et il en est ainsi à présent de ceux qui ont été attirés hors de l'Eglise par le raisonnement privé de Calvin, de Luther, de Socin, de Cromwell et des autres. Dans le pays de Luther, ses sectateurs, presque sans exception, sont tombés à jamais dans l'obscurité et l'oubli.

Bible, cependant et en en faisant l'objet de leur raisonnements, la même chose est arrivée dans la patrie de Calvin. En Angleterre il y a une conformité aristocratique parmi la noblesse à certaines formes établies de religion; les roturiers c'est-à-dire la basse classe, demeurent enveloppés dans les ténèbres les plus épaisses du vice et d'une ignorance brutale. Dans ce pays l'état actuel des raisonnements privés peut-être exposé en quatre mots; dans une partie, indifférence; dans une partie moins considérable encore, fanatisme, avec une large dose d'infidélité d'un côté, et de l'autre un faible contrepoids d'une religiosité (1) calme et modérée. Mais que vous parlez de l'Allemagne, de la Suisse, de la France ou de l'Amérique, vous ne pouvez bien dépendre l'état général partout que par ce mot: confusion! confusion!! C'est-à-dire, discorde religieuse, divisions et subdivisions religieuses jusqu'au bout de leur histoire. Telle est la moisson que l'ennemi de la vérité recueille du vice et d'une ignorance brutale séparés de l'église dans le seizième siècle.

Un journal de Québec, l'Emigrant, vient de faire une sortie injustifiable contre M. O'Reilly à propos de la colonisation. Ce journal est un de ceux qui, ne considérant que les intérêts particuliers d'une faible portion de la population, trouvent mauvais tout ce qui est pour l'avantage et l'avancement de la majorité. Voilà qui explique la rage de ce journal contre M. O'Reilly. Ce monsieur a employé une partie considérable de son temps à établir et mettre sur pied l'association pour la colonisation. M. O'Reilly n'a jamais eu en vue que l'intérêt du pays et de tout le pays; il n'a eu en vue que l'avancement de la prospérité nationale; jamais il n'a voulu agir et jamais il n'a agi avec des vues politiques.

Pourquoi donc pourrait-on trouver à redire aux travaux de M. O'Reilly? Comment ne pas se joindre à tous nos compatriotes et faire l'éloge de ce monsieur? Pourtant l'Emigrant trouve moyen d'insulter et d'outrager M. O'Reilly. Selon ce journal, jamais une mesure aussi mauvaise ne fut commencée; jamais entreprise aussi nuisible au pays ne fut secondée aussi bien que la colonisation. Aussi avertit-il les Irlandais de n'y prendre aucune part; il les conjure de ne pas la seconde; au contraire de s'y opposer au tant que possible. Et cependant l'Emigrant est un journal créé en partie dans le but d'apprendre aux Canadiens Français et aux Irlandais à se mieux connaître, et à leur montrer combien il leur est avantageux de s'unir et de marcher ensemble et en bon accord. Combien, hélas! il remplit mal son but! Disons plutôt que ce but n'était qu'une illusion; c'était pour tromper les gens et leur donner le change. L'Emigrant n'avait au fond d'autre but que de diviser les Canadiens-Français et les Irlandais, et de plaider la cause des toros, dont il est certes un des organes les plus chauds et les plus opiniâtres. Mais actuellement il n'y a plus à se dissimuler les choses: le masque est tombé, l'Emigrant apparaît sous son vrai jour.

Il n'y a encore que quelques jours que ce même Emigrant faisait un crime à un autre journal d'attaquer un prêtre catholique, pour des motifs politiques. Que fait-il aujourd'hui lui-même? Qu'il réponde. Il verra que s'il y avait pour l'autre journal erreur à s'attaquer à ce prêtre catholique, l'erreur se change en faute lorsqu'il s'agit de l'Emigrant qui fait justement, ce qu'il reproche aux autres.

Quant au mérite de la question en elle-même, nous pouvons assurer l'Emigrant qu'il ne fera pas fortune avec ses sorties furibondes contre la colonisation des townships et le Révérend M. O'Reilly. La colonisation est une œuvre nationale qui devra marcher, malgré les répugnances de l'Emigrant et de ses adhérents, et la raison de cela est qu'il n'y a pas que les Canadiens Français qui sont en faveur de la grande œuvre de la colonisation, mais que nos compatriotes d'autres origines eux-mêmes en reconnaissent l'utilité et la nécessité. Bien plus, le gouvernement colonial appelle cette mesure importante de tous ses vœux et la favorise autant qu'il est en lui. Toutes ces adhésions nombreuses doivent faire comprendre que la colonisation n'est pas une mesure de spécialité, mais bien de généralité. C'est une mesure que le pays tout entier demande. C'est une mesure qui doit lui procurer un bien immense. Les sentiments de nos populations envers M. O'Reilly doivent donc être tous de reconnaissance et de remerciements. Car bien que le gouvernement colonial, qui préside aujourd'hui aux destinées du pays ait depuis les premiers jours de son administration commencé à s'occuper de cette importante question et à préparer pour cet objet un plan tout libéral et des plus populaires: néanmoins M. O'Reilly est le premier qui a fait connaître à nos compatriotes combien il est urgent de diriger vers les townships le surplus de notre population, et d'y former de nouvelles villes, de nouveaux villages, de nouvelles paroisses, un nouveau pays enfin. Il est le premier qui ait attiré l'attention spéciale du peuple Canadien vers cet objet si important, et qui ait été la cause ou le fondateur des associations qui se sont formées dans le pays, sont-ce là de faibles services rendus au Canada? Sont-ce là des actes condamnables? Est-ce là une entreprise ruineuse et nuisible au pays? Oh! non: si jamais entreprise fut bonne, si jamais entreprise dut être secondée c'est nul doute celle que M. O'Reilly a mise sur pied et qui marche si bien à Québec, où la politique et l'esprit de parti ne sont pas allés se nicher. Puisqu'il en est ainsi, nous le répétons. M. O'Reilly doit recevoir ou plutôt continuer à recevoir l'appui de ses compatriotes. Que l'Emigrant continue ses sorties indécentes, qu'il continue à jeter l'injure à la face de ce bon prêtre et à la face de tous les Canadiens, elle ne servira qu'à faire triompher la bonne cause que soutient M. O'Reilly, et à attirer sur leur auteur la juste méprisance qu'il ne saurait manquer d'encourir. Il pourrait bien, l'Emigrant, trouver dans notre cité de Montréal quelques rares individus qui le secondent dans sa rage contre M. O'Reilly: il pourrait bien les trouver pour manquer de respect, manquer aux moindres convenances sociales à son égard (ils nous comprennent ceux-là sans doute); mais jamais il ne trouvera de citoyens respectables, jamais il ne trouvera de vrais amis du pays pour le joindre, lui et

ses quelques amis, dans leurs propos irrespectueux et injustifiables à l'égard du fondateur de l'association pour la colonisation des townships. Cela dit, nous prenons congé de l'Emigrant, et nous lui souhaitons pour son propre intérêt de revenir à de meilleurs sentiments.

Nous voyons par le Journal de Québec que les agitateurs ont en vue de faire faire, dans le comté de Montmorency, une assemblée pour se prononcer, d'une manière, ou d'une autre, contre M. Cauchon, le représentant du comté. Le Journal de Québec ajoute sur la foi d'un correspondant, qui demeure dans le comté, que ces agitateurs sont: M. M. Jacques Rhéaume (avocat), Edouard Clarke Meyer (père) et le Dr. Barty (père), et que l'assemblée projetée, qui a déjà été tenue deux fois, doit se tenir le second mardi d'août.

Nous ne savons vraiment pas quels sont les motifs d'accusation que les agitateurs ont intention de présenter contre M. Cauchon; dans tous les cas, nous disons avec le correspondant du Journal de Québec que ceux qui iront attaquer M. Cauchon dans son comté devront être sans tâche et sans reproche, nous pouvons dire de plus que nous n'avons aucun doute que M. Cauchon ne sorte victorieux de ce nouvel embarras que veulent lui susciter certains individus. Il sera victorieux; car les électeurs du comté de Montmorency comprendront qu'un homme qui défend courageusement la même cause depuis le commencement de sa carrière publique, celui là a droit à la reconnaissance du pays, puisque cette cause ainsi défendue est celle de tous les citoyens paisibles et patriotes. Quant aux agitateurs accusés, etc., ils ne sauraient certainement retirer que bien peu de gloire et de mérite, et de leur conduite en cette occasion.

Nous traduisons l'extrait suivant d'une correspondance adressée à Catholic Herald de Philadelphie:

Bytown est sur le point de devenir un Evêché; le nouvel Evêque doit être consacré sous peu. M. Phelan, évêque de Kingston, est arrivé ici le 12. Un grand nombre de cavaliers et de carrosses sont allés au devant de S. G.; son entrée a été comme celle d'un prince. Il est généralement aimé, car sa charité ne connaît pas de bornes. Le jour de l'Ascension, il y eut une procession grande et respectuelle à l'occasion de la translation d'une grande croix de l'Eglise au terrain réservé pour le couvent et l'Hôpital. Aussintôt que le nouvel Evêque aura été consacré, je vous expédierai une lettre qui vous fera connaître les progrès de la religion dans cette ville, qui en 1827 n'était qu'une forêt, mais qu'aujourd'hui contient plus de 4,000 catholiques, dix églises, un couvent avec 20 religieuses, un hôpital général sous la surveillance des sœurs de la charité, une grande école de filles sous leurs soins, et quatre prêtres de l'ordre des Oblats.

M. Wolfred Neilson a fait paraître dans l'avant dernier numéro de la Minerve un nouvel article au sujet de M. Papineau et de ceux de ses parents qui le défendent sous le voile de l'anonymat. Nous ne publions pas ce document aujourd'hui vu sa longueur. Si nous pouvons en avoir l'espace, nous le reproduirons mardi, dans le cas contraire, nous l'analyserons.

Notre confrère de la Minerve dit dans sa feuille de lundi: "Le rédacteur des Melanges, après celui du Chronotype de Boston, disait l'autre jour" aux fumeurs, etc. nous répondons à notre confrère que, bien que nous ne voyons guère en faveur de l'usage du tabac, nous n'ousions pas user du langage du Chronotype, si nous eussions voulu nous élever contre les fumeurs; car parmi les fumeurs, il se trouve trop de personnes respectables et honorables pour les traiter avec aussi peu de ménagements. Nous laissons donc au Chronotype la responsabilité de ses expressions.

NOUVELLES D'EUROPE.

De quatre jours plus récents.

Nous traduisons du Pilot les nouvelles d'Europe suivantes, apportées par le steamer United States, qui a fait voile du Havre le 12 du courant, et qui est arrivé à New-York le 25 à 10 heures du matin.

La tranquillité règne à Paris, sous le commandement du général Cavaignac, mais les esprits sont mécontents. Il pourrait encore y avoir du trouble. Les filles et la détresse sont presque universelles, et il se manifeste souvent un signe d'amélioration. L'assemblée nationale est encore en discussion sur la constitution proposée. Le principe d'éducation universelle est ardemment contesté. On discute, et on passe probablement un plan gigantesque de taxation graduée, sur les successions. Victor Considérant un des chefs du parti socialiste a répliqué avec force à M. Thiers au sujet du principe du travail assuré par l'état. Le général Belduc déclare l'acceptation du porte-feuille de ministre des affaires étrangères.

M. Cabot, le chef des communistes a fait application au gouvernement, pour obtenir le transport de lui et de ses partisans au Texas. Le général Duvivier est mort dans la nuit du 8, par suite de ses blessures. Il y a eu des troubles, le 1er à Cassel en Allemagne. Un combat s'est engagé entre le parti en faveur de l'archiduc Jean et les républicains.

Espagne.—La ville de Ripoll, en Catalogne, a été prise par les partisans de Cabrera. Le siège de Vérone a commencé le 15 de juillet. Le Gént Suders, au favori du Czar, marche à la tête de 60,000 hommes, dans l'intention de s'emparer des Principautés du Danube. La fleur à Londres vait 25c et 27c, le blé d'Inde 29c et 38c, la fleur d'avoine 13c et 14c.

M. Tell, Poissin, le nouveau ministre de France, est arrivé aux Etats-Unis.

Le Sun de New-York, contient une dépêche de Paris, en date du 7 du courant, annonçant que Lamartine, n'a plus intention de voyager en Orient, mais qu'il fait ses préparatifs pour venir aux Etats-Unis par le Havre.

Naples.—La ville est dans une agitation complète. Le parlement était pour s'ouvrir dans trois jours, mais il n'y avait qu'un peu de députés dans la ville. Le roi qui ne sort jamais, a fait connaître son intention de refuser, d'assister à l'ouverture de la session.

Le quartier général du roi de Sardaigne est à Roverbella. L'Angleterre.—Le Times dit que la Reine ne visitera point l'Irlande, et qu'elle se fera accompagner par le duc de Devon et le comte de Salisbury pour y subir son procès, comme le veut le contrat, le 2 d'août prochain.

Nos lecteurs ne manqueront pas de lire, avec un vif intérêt, la traduction de la lettre que Mgr. Smith, coadjuteur de Glasgow, adresse aux fidèles de ce diocèse. Il est à espérer que si, en regard au malheur des temps, ce diocèse n'a point reçu des dons aussi abondants que le demanderait le but si charitable pour lequel il a entrepris ses pénibles voyages, il rencontrera, du moins, autant de bonne volonté que possible. Indépendamment des quêteuses qui doivent se faire dans les Eglises de la ville. Monseigneur recevra, avec une vive reconnaissance, les dons que des personnes bienveillantes voudront lui adresser, soit à l'Evêché, soit au séminaire.

Montréal, 27 juillet 1848.

Mes chers frères,

La cause pour laquelle j'ai laissé mon pays et résolu de faire un appel à mes frères en Jésus-Christ dans le nouveau monde, ne saurait manquer d'exciter les sympathies de tous les cœurs sensibles au bien de la religion ou au salut des âmes. Cent mille catholiques peuplent la côte occidentale de l'Ecosse, c'est là le point où s'est trouvée deux sur mille qui n'appartiennent à la classe des hommes de travail. L'année dernière, pas moins de 5,000 sont descendus dans la tombe, à Glasgow seulement; et 20,000 ont été étendus sur le lit de douleur, atteints du terrible fléau du typhus. Nos orphelins qui n'étaient qu'un nombre de 70, sont maintenant au nombre de 160, et la majeure partie de notre peuple, est sans emploi. Bien loin d'être un moyen de secourir les églises, et de payer les fortes dettes qu'il a fallu contracter pour leur érection, et par suite d'un asile d'orphelins, quelquefois 500 et même 700 individus, reçoivent, dans notre église, des mains de l'Evêque, un denier, chacun, pour les empêcher de mourir de faim. Par suite de ces circonstances déplorable la dette qui pèse sur notre asile d'orphelins, et sur nos églises, est telle, que si nous sommes assez malheureux pour ne pouvoir la payer bientôt, nos églises seront vendues, et perdront pour jamais pour les fins de la charité catholique et du service divin. C'est pour sauver ces églises et cet asile que je fais un appel aux frères de ce pays. Mes frères en Jésus Christ, au nom de milliers de nos frères réduits à la plus désolante pauvreté, au nom de centaines d'orphelins, qui sont maintenant ou qui pourront être par la suite secourus et protégés dans cet asile; au nom des liens sacrés de la religion, qui nous unissent ensemble dans toutes les parties du monde; enfin, au nom de notre Père commun dont les temples sont en danger d'être livrés à des usages profanes, je vous conjure d'écrire votre charité à cette portion affligée de l'Eglise de Jésus Christ. Vous gagnerez par là la vive reconnaissance des catholiques de l'Ouest de l'Ecosse, et ce qui est mille fois plus précieux, la bénédiction du Ciel.

ALEX. SMITH, Evêque de Paris, et Coadj. du District Occid. de l'Ecosse.

P. S.—Trois messes par semaine se disent à Glasgow, pour tous les bienfaiteurs, quelques faibles que soient leurs dons.

FAITS DIVERS

LA JUSTICE.—La Minerve raconte, d'après un correspondant, que l'administration de la justice est dans le plus mauvais état possible aux Trois-Rivières. Le correspondant fait des accusations contre certains fonctionnaires judiciaires, accusations qui, si elles sont telles qu'articulées, sont bien peu à leur honneur. Nous nous joignons à notre confrère de la Minerve pour attirer sur ce sujet l'attention spéciale des autorités. Nous espérons que les coupables, s'ils en y ont sévèrement traités.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTRÉAL.—Cette société a tenu mercredi après midi, dans la Halle du marché Bon-Secours. Sa seconde exhibition de fleurs, fruits etc. Parmi les fruits les plus remarquables, quant à la grosseur, il y avait de superbes grappes de raisin cueillies dans les coteaux chauds de M. Torrance. Les cerises, groseilles, gadelles etc. étaient d'une beauté ravissante, mais on ne peut dire que ces fruits étaient tout-à-fait supérieurs. Parmi les fleurs, il y avait une magnifique collection de dahlias et balsamines.

COMMERCIAL.—"Banque de Montréal." A vendu à 13 de prime: "Commercial." A vendu au pair. "du Haut-Canada." Offrait à 10 d'escompte, mais ne faisait rien. "de la Cité." A vendu à 20 pour cent d'escompte. De l'Amérique Britannique du Nord. En demande, mais point d'offres. "Télégraphe de Montréal." En demande. "Railroad de Lachine." A vendu à 30 pour cent d'escompte.

DUSS.—La fabrique de St-Martin, accusée avec reconnaissance de la part de L. M. Viger, évêque, représentant du comté de Terrebonne, le don généreux de la somme de \$12,10, qu'elle en reçoit pour employer au paiement de ses cloches; et aussi de la part de messire. Gingras, Procureur du séminaire de Québec la somme de \$10,0,0, et d'un habitant de St-Martin même, du nom de M. François Lemieux, une somme de \$20,17 \$, données aussi à cette fabrique pour le même objet.

LORD ELGIN ET LADY ELGIN.—Mardi soir, LL. EE. Lord Elgin, et Lady A. Lambton, sont descendues à Québec, dans le Québec. Ils sont arrivés dans cette dernière ville mercredi matin, et en son repartis immédiatement pour Beaumont où elles se proposent de passer peu de temps.

SEMINAIRE DE QUÉBEC.—Un de nos correspondants de Québec nous apprend par une lettre en date du 26 que l'examen de Petit Séminaire de Québec, commencé la veille au matin, a lieu avec toute la pompe accoutumée. Il ajoute que jusqu'à présent cet examen a été brillant; il se propose de nous envoyer à ce sujet une correspondance détaillée, que les amis de l'éducation liront sans doute avec plaisir, et que pour nous nous avons hâte de recevoir.

TEMPERATURE A QUÉBEC.—Depuis quelques temps, il pleut presque journellement à Québec. On nous écrit en date d'hier qu'il y pleuvait encore, et que les cultivateurs commencent à éprouver des craintes pour certaines parties de leurs récoltes.

MALADIE.—Le 16 du courant, il y a eu à l'Anblain une assemblée des notables de l'endroit. Cette assemblée s'est prononcée en faveur du ministère actuel, et a félicité M. LaFontaine d'avoir préféré les intérêts de son comté à ses propres intérêts. L'assemblée a ensuite adopté des mesures pour assurer la réélection de ce monsieur.

LE DAWK.—Ce steambateau qui s'échoua récemment en sautant dans les rapides sur un bonnet pressé inabordable, a été retiré de cet endroit d'urgence et ramené, à ce port, par le Faston. Le Dawk doit être conduit à Québec, pour y subir les réparations nécessaires.

CONYERSON.—Joseph Simpson, Secrétaire de l'Université de Cambridge, a fait abjuration du protestantisme et a embrassé le catholicisme le 20 p.m.

(1) Actes des Apôtres. Ch. 15 V. 7—12.

(2) Actes des Apôtres Ch. 15 V. 28.

(1) On a conservé l'expression anglaise religiosity dont on ne trouve pas d'équivalent en français.

ENVOIS.—Quand l'ébouli auquel on s'attend à Québec de jour en jour, aura lieu, ce qui ne peut manquer d'arriver, bientôt plus de 1,000 personnes périront certainement dans cette catastrophe, et celles qui survivront seront infailliblement ruinées pour toujours. La valeur des propriétés en danger est immense, et c'est la propriété du gouvernement impérial, représentée, par le département des ingénieurs, qui menace. Le gouvernement est impuissant, insuffisamment averti et convaincu de l'imminence du danger, qu'il devrait le prévenir aussi vite que possible.

PLÉ-BÉNÉ.—Nous voyons par le *Morning Chronicle* qu'une partie de la cargaison de blé d'Inde, arrivée l'autre jour, au port de Québec, venant en route directe de Chicago, est pour être réduite en fleur aux moulins de William Patton-Cor. de St. Thomas et une autre partie aux moulins de Beauport.

ORDINATION.—Nous voyons par un journal de Philadelphie que Mgr. l'Archevêque de St. Louis, à la demande de l'Archevêque de Philadelphie, a ordonné prêtres MM. J. Laughran et H. McMahon.—Mgr. de St. Louis est le frère de Mgr. de Philadelphie.

MILITAIRE.—Dans l'empire d'Autriche l'armée est répartie ainsi : Un soldat sur soixante-dix-huit hommes ; dans la Grande Bretagne et ses dépendances, un sur 425, aux Etats-Unis, un sur 2,947.

LIVRES.—On augmente tous les ans, de trente mille volumes, la bibliothèque du musée britannique. Il y a maintenant assez de livres qu'on peut fournir à chaque habitant de Londres, de quoi se former une bibliothèque séparée, de vingt volumes. Il y en a près de cent mille; qu'on ne sonne pas encore entrés, et on a engagé une personne pendant douze ans pour faire un catalogue des cartes.

L'UNION.—Nous voyons par une correspondance adressée à un journal de New-York que le clergé de Parahicouèse de Turin vient de se prononcer en faveur de l'association du rappel telle que fondée par O'Connell, et contre la réunion projetée.

VIGILANCE.—Le gouvernement mexicain a expédié un vaisseau pour l'Yucatan, avec de l'argent et des troupes pour protéger les habitants de ce pays contre les attaques des Sauvages.

ROME, 28 juin.—Il y a quelques mois à peine, les partisans les plus avancés des réformes administratives et politiques demandaient surtout que les hautes fonctions, jusque là réservées à la prélature fussent, dans de certaines limites, rendues accessibles aux laïques. Le Pape Pie IX, toujours prêt à concéder aux vœux qui peuvent être favorables à la prospérité de ses sujets, daigna déroger à l'usage immémorial de la cour pontificale, et confia à des laïques deux des principales charges de son gouvernement. Le parti du mouvement battit des mains et fit grand bruit de sa reconnaissance. Mais bientôt on le vit vérifier cette triste observation du poète fabuliste sur l'insatiable appétit des égoïstes et des ingrats :

« Laissez-leur prendre un pied chez vous,
« Ils en auront bientôt pris quatre ! »

Deux places d'abord, puis quatre dans le conseil des ministres ne parurent pas suffisantes à ces hommes qui ne prétendaient, disaient-ils, qu'à n'être pas entièrement exclus de la haute administration : mettre les laïques et les prélats sur le pied d'une égalité parfaite, ce ne fut point assez ; il fallut leur livrer la place toute entière, expulser jusqu'au dernier les conseillers ecclésiastiques du Pape, et n'admettre que des séculiers dans la composition du ministère. Par pudeur cependant, et comme pure forme on voulut bien souffrir que la présidence du conseil fût conservée à un cardinal, à condition qu'on lui enlèverait la plus grande partie de ses attributions. Le ministère des affaires étrangères fut redoublé. A côté des hautes relations extérieures qui avaient fait jusqu'alors toute l'importance de la secrétairerie d'Etat on imagina de créer ce qu'on s'appela le ministère des affaires étrangères laïques. L'inconvenance et les vices d'une pareille création sautaient aux yeux de tout le monde. Pie IX n'a pas jugé à propos de pousser plus loin l'expérience d'une combinaison que son extrême désir de concilier tous les esprits lui avait fait provisoirement tolérer. La nomination du cardinal Soglia aux fonctions de secrétaire d'Etat à nécessité une résolution définitive. Le maintien ou l'abolition de cette création éphémère sont devenus une question de cabinet. Le Pape et son premier ministre veulent que la secrétairerie d'Etat reprenne toutes ses attributions, et avec elles tout son lustre et toute sa dignité au dedans comme au dehors. Le cabinet Mannini a fait mine de se retirer ; mais voyant l'inutilité de ses menaces, il se ravisa, et tous ses portefeuilles, et juge plus digne de lui de les créer dans la presse périodique, dans les clubs et dans le parlement, une influence qui lui permettra d'établir une sorte de lutte ouverte contre l'autorité et contre les intentions bien connues de son auguste souverain.

C'est ainsi que pendant que Pie IX envoie un négociateur à Vienne pour obtenir, à des conditions glorieuses, la paix de la haute Italie, le ministère Mannini souille hautement la guerre dans les deux Conseils et se fait donner par des mesures ruineuses les moyens de poursuivre les hostilités contre l'Autriche. On comprend que de pareils actes ne laissent rien ou presque rien à espérer de la mission pacifique de Mgr. Morichini. Cet éminent prélat, après avoir été reçu par l'empereur à Inspruck, s'est rendu à Vienne pour y continuer les négociations. Les dispositions du gouvernement autrichien ne sont un mystère pour personne ; que la lettre de l'empereur, publiée par la *Gazette d'Augsbourg*, n'ait pas été effectivement adressée au Pape, ainsi que le déclare la *Gazette de Rome*, il n'en est pas moins certain pour tous que cette dépêche, apocryphe si l'on veut dans la forme, n'est au fond que l'expression fidèle des sentiments actuels du cabinet de Vienne. Les projets de loi présentés par le ministère Mannini au Conseil des députés, ont emprunté de plusieurs millions et cette levée de 6,000 hommes modifieront-ils les résolutions du gouvernement autrichien ? Personne n'oserait s'en flatter, et tout le monde, au contraire, s'attend à voir échouer la sainte mission que Pie IX avait donnée à l'Archevêque de Nisibe.

Ce ne sera pas le seul malheur dont la responsabilité devra retomber sur l'inqualifiable conduite du ministère Mannini. A Rome, la situation devient de jour en jour plus grave. Le Pape, à qui ne pouvait longtemps échapper, cette opposition du ministre contre le souverain, le peuple, toujours plein de vénération et d'amour pour le Pape, commence à murmurer contre le ministère. Des menaces sont journellement proférées contre les clubs. Une collision terrible peut éclater d'un moment à l'autre. Voilà où nous ont conduits les coupables ambitieux qui ont osé substituer les vaines pensées de leur orgueil à la sagesse inspirée de Pie IX ! Notre dernière espérance est dans le secours de Dieu qui aime Rome, et dans une résolution du Pape qui, après tant de preuves de longanimité, brisera cette criminelle et trop longue résistance.

M. DE CHATEAUBRIAND.—La France, le monde entier des lettres, du génie et de la gloire, viennent de faire une perte qui sera profondément sentie même au milieu du tumulte des révolutions.

M. de Chateaubriand est mort avant-hier matin à huit heures. C'est une douleur de plus à ajouter à toutes les douleurs de la patrie ; mais du moins M. de Chateaubriand a pu terminer paisiblement, au milieu des soins les plus touchants, une des vies les plus agitées, les plus éprouvées, les plus éclatantes et les plus glorieuses des temps modernes.

M. de Chateaubriand avait près de quatre-vingt ans. L'Académie Française était réunie quand la nouvelle de la mort de M. de Chateaubriand est parvenue au président.

L'Académie a immédiatement levé sa séance. M. de Chateaubriand était le doyen de l'Académie Française, où il occupait depuis trente-sept ans le fauteuil n. 6.

C'est M. le Pabbé Daguery qui a assisté dans ses derniers moments le grand homme dont la mort sera pour la France l'objet d'un deuil public. Nous ne saurions mieux faire connaître les sentiments chrétiens qui ont animé M. de Chateaubriand jusqu'à son dernier soupir, qu'en publiant la lettre suivante du respectable curé de Saint-Eustache :

Paris, le 4 juillet 1848.

La France vient de perdre l'un de ses plus nobles enfants. M. de Chateaubriand est mort ce matin à huit heures un quart. Nous avons reçu son dernier soupir. Il l'a rendu en pleine connaissance. Une intelligence aussi belle devait dominer la mort et conserver sous son étroite et visible liberté.

La mort de Mme de Chateaubriand, arrivée l'année dernière, frappa si fortement M. de Chateaubriand, qu'il nous dit à l'instant même, en portant sa main sur sa poitrine : « Je viens de sentir la vie atteinte et tarie là dans sa source ; ce n'est plus qu'une question de quelques mois. » La mort de M. Ballanche, qui ne suivit que trop près, fut le dernier coup pour son illustre et ancien ami. Depuis lors M. de Chateaubriand ne sembla plus descendre, mais se précipiter au tombeau.

Peu d'instants avant sa mort, M. de Chateaubriand, qui avait été administré dimanche dernier, embrassait encore la croix avec l'émotion d'une foi vive et d'une ferme confiance. Une des paroles qu'il répétait fréquemment dans ces dernières années, c'est que les problèmes sociaux qui tourmentent les nations jusqu'à lui ne sauraient être résolus sans l'évangile, sans l'ame du Christ dont les doctrines et les exemples ont mûri l'égoïsme, ce ver rongeur de toute concordance. Aussi M. de Chateaubriand s'arrêtait-il le Christ comme le sauveur du monde au point de vue social, et il se plaisait à le nommer son roi en même temps que son Dieu.

Un prêtre, une Sœur de la charité étaient agenouillés aux pieds du lit de M. de Chateaubriand au moment où il expirait. C'était au milieu des prières et des larmes d'une assistance de cette nature, que l'auteur du *Génie du Christianisme* devait remettre son âme entre les mains de Dieu. « J'ai l'honneur d'être, etc. »

DAGUERY, Curé de Saint-Eustache.

DEUX SŒURS DE CHARITÉ.—Nous avons toujours éprouvé un sentiment de vénération et de profonde gratitude pour les Sœurs de Charité, ces nobles et saintes femmes au cœur d'or, qui, déposant par conviction et par dévoûment toutes les faiblesses de leur sexe, apparaissent à point nommé partout où il y a un danger, partout où il y a une misère, laissant tomber une parole de miséricorde et de pardon, et consolant l'humanité par le spectacle sublime des vertus évangéliques.

C'est dont avec bonheur que nous avons recueilli de la bouche d'un témoin digne de foi, et que nous répétons ici les deux anecdotes suivantes :

Dans la journée du 25, un capitaine de la garde mobile, fait prisonnier par les insurgés, fut conduit dans la cour des Sœurs de Charité du 12e arrondissement. Il allait être fusillé, lorsqu'il se pencha vers une Sœur de Charité, avec cette abnégation et cette énergie que Dieu a mises au cœur des femmes qu'il a bénies se plaça résolument en travers du fusil :

— Arrêtez ! s'écria-t-elle, c'est ici la maison de Dieu ! Un crime la souillerait ; le mort le cet homme vous portera malheur !

— Vous avez raison, ma Sœur ; vous avez toujours été bonne pour nous, nous ne voulons pas vous faire de peine. Nous allons emmener le prisonnier et le fusiller dans la rue ; vous ne le verrez pas.

— Non, mes amis ; cet homme m'appartient, il ne doit pas sortir d'ici. Au nom des services que nous avons rendus au nom de vos femmes et de vos enfants, je le réclame. Qu'il soit notre prisonnier !

Pendant deux heures la courageuse Sœur lutta, sans faiblir un instant contre les forcés qu'elle ne pouvait convaincre, mais empêchant le crime par sa présence et sa fermeté, lorsqu'une vive fusillade lui vint en aide comme un argument suprême. La supérieure profita du premier moment de noble et d'hésitation pour pousser le pauvre officier dans la pharmacie, dont elle ferma la porte, et l'ayant déguisé à la hâte, elle parvint à le dérober à ses meurtriers.

Et, revenant au milieu d'eux quelques instants après : « Remerciez Dieu, leur dit-elle avec un sourire sur les lèvres et une prière dans le cœur ; remerciez Dieu qui a sauvé les prisonniers. »

« Ailleurs, un insurgé, ivre de poudre, d'eau-de-vie, et de sang, trouvant sur son passage une Sœur de Charité qui allait porter secours aux blessés, lui posa, en la menaçant, la baïonnette sur la poitrine. La Sœur se fixa sans s'émouvoir et détournant le fusil d'un geste de dédain : « Crois-tu donc mon ami, que j'aie peur d'une baïonnette... Je n'ai peur que de Dieu ! »

« Et, continuant sa route, sans détourner sa tête, elle s'en alla, auprès d'un mourant, qu'une balle avait frappé quelques pas plus loin. »

« Nous ne nous sommes pas inquiétés de demander le nom de ces deux Sœurs ; elles n'en ont pas. Pour Dieu qui les connaît, ce sont deux anges ; pour nous, ce sont deux Sœurs de charité ! »

Mgr. Denis-Auguste Affre, Archevêque de Paris, était né à Saint-Romain-le-Tarn, au diocèse de Rodez, le 28 septembre 1793. Il fut institué évêque de Compeyopolis et coadjuteur de Strasbourg le 27 avril 1840, nommé Archevêque de Paris le 26 mai suivant, préconisé le 13 juillet et sacré dans son église métropolitaine le 6 août de la même année. En quittant les grands vicariats de Lugon et d'Amiens qui lui avait été précédemment son évêque, chanoine de Péglise de Paris et vicaire-général du diocèse.

Il a vécu cinquante-quatre ans neuf mois un jour, étant mort le 27 juin 1848.

L'Archevêque de Paris a été fait, sous les yeux de MM. les docteurs Cayol et Récauzier, par les docteurs Henri Guénaire de Mussy et Vignolo. Plusieurs médecins y assistaient, entre autres M. Labrousse, médecin des Quinze-Vingts, qui avait donné les premiers soins au blessé ; et MM. Belchard, Noël et Amuzat. La balle qui l'aurait pénétré par une petite plaie dans le côté droit de la région lombaire, elle suivait un trajet oblique de haut en bas, et avait traversé la seconde vertèbre des lombes, qu'elle avait traversée en passant au-devant de la queue de la moelle épinière ; la rencontre du corps osseux l'avait déviée de sa direction primitive et l'avait fait remonter le long du rein gauche. Au terme de sa course, elle s'était logée dans les muscles voisins de cet organe en déchirant les vaisseaux. Il en était résulté un épanchement de sang dans le tissu cellulaire. La balle avait le volume de balles de calibre, et sur un point de la circonférence on remarquait une ligne saillante qui indiquait qu'elle avait été coulée dans un moule ordinaire. Le point de section du pédicule était très-apparent, et n'offrait pas le poli des balles des cartouches de guerre.

Les braves gardes nationaux accourus des départements limitrophes au secours de l'ordre si odieusement attaqué dans Paris, n'ont point voulu séparer la religion du sentiment de patriotisme qui leur a fait expier leur vie pour le salut commun. Ainsi les gardes nationales du département de Seine-et-Marne, au nombre de six mille hommes, ont défilé dans Paris ayant à la tête de leurs bataillons le curé du village principal. C'était un beau spectacle que celui de l'humble et courageux pasteur, marchant dans les rangs de ses braves paroissiens et ne se séparant d'eux ni à la vie ni au péril de la mort. L'histoire de nos armées n'offre rien de plus patriotique et de plus religieux.

LA RELIGION.—Au milieu des alarmes et des profondes douleurs que la guerre la plus acharnée qui fut jamais répandait dans les rues de la capitale, la religion offrait encore dimanche aux âmes déshabillées de ses divines consolations. Les douces pompes de la Fête-Dieu étaient, il est vrai, remplacées par le formidable appareil de la guerre ; au lieu des jeunes vierges et des lévites, formant le cortège pacifique du Dieu sauveur, des légions frémissantes couraient au combat ; à la place de l'encens et des fleurs dans les rues, des flots de sang et des nuages de poudre. De nos temples suppres, les uns étaient environnés par l'ennemi, les autres servaient d'ambulances pour les blessés ; tous étaient ébranlés par le bruit du tonnerre de la bataille. Un répondant à la religion à son tour un nouveau lustre de ces désoleantes circonstances ; des Patriotes, jusqu'à près de mille, chacune des églises était encombrée ; la foule agenouillée et profondément recueillie assistait au saint sacrifice qui était vraiment le sacrifice de propitiation pour les fidèles de Paris. Dès la veille, un grand nombre de gardes nationaux s'étaient rendus au tribunal de la pénitence avant de partir pour la bataille ; le lendemain, ceux qui avaient survécu se pressaient en foule autour des saints autels, remerciaient le Seigneur et lui demandaient encore le même courage. Tant de grandeur et de simplicité dans la foi de nos frères nous console et ces journées néfastes.

L'église Saint-Séverin n'a point été violée ni assiégée comme on l'avait cru ; un instant les insurgés s'emparèrent du clocher pour sonner le tocsin, mais ils sortirent bientôt, et l'église n'a subi aucune atteinte. Nous pouvons en dire autant de Saint-Etienne-du-Mont, de Saint-Médard et de l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Dans toutes ces églises, les messes ont été célébrées avec le même concours et les mêmes témoignages de piété de la part des fidèles.

Une lettre écrite des Cayes (Haïti) contient ce qui suit :

Après la prise de la ville par les piquets ou hommes d'arçon ; ceux-ci se sont emparés de Louis-Jacques qui avait fomenté l'insurrection contre le président, et l'ont décapité. Sa tête, mise au bout d'un pique, a été exposée pendant deux jours. La prison a été ouverte, et tous les prisonniers au nombre de 130, ont été égorgés. Les bourgeois mutilaient leurs victimes après les avoir massacrés. Après l'être envrés de sang, ils ont pillé la ville ; ils brisaient tout ce qu'ils ne pouvaient pas emporter, et ils ont jeté à l'eau une grande quantité de café. La ville est déserte. On avait organisé une sorte de tribunal révolutionnaire dans la prison. On interrogeait les prisonniers et on les condamnait sans leur donner le temps ni les moyens de se défendre.

NOUVEAU MINISTÈRE.—Voici la liste du nouveau cabinet élu hier par le général Cavaignac : M. Cavaignac, président sans portefeuille ; M. Senard, intérieur ; M. Tourret, commerce ; M. Recurt, travaux publics ; M. Bastide, marine ; M. Bedeau, affaires étrangères ; M. Lamoricière, guerre ; M. Bethmont, justice ; M. Goucheaux, finances ; M. Garnot, instruction publique.

Lundi dernier, au milieu de la foule qui se pressait dans la chapelle ardente où reposent les restes de M. l'Archevêque de Paris, quatre jeunes gardes mobiles s'approchèrent du lit funéraire, jetèrent de l'eau bénite et se recueillèrent ; ensuite ils tirent leur sabre, en posant la lame sur le corps du défunt, et après l'avoir reprise, la baisent avec respect de grosses larmes coulaient de leurs yeux.

Beaucoup d'insurgés manifestent un profond repentir. Un certain nombre d'entre eux ont demandé les secours de la religion.

Une lettre datée de Biskara, du 8 juin courant, annonce un fait important et qui, après la prise d'Ab-el-Kader, doit être en première ligne. C'est la prise d'Achniet, et ancien bey de Constantinople, toujours rebelle et ennemi de la France.

DEUX MISSIONNAIRES.—Nous apprenons par des lettres de Saint-Christoval (Iles Solomons) dans la Polynésie une nouvelle bien affligeante, mais, bien glorieuse. Celle de la mort de deux missionnaires savoyens, le P. Pierre Paget, curé de Sornaz, près de Chambéry, et le P. Jacques, de Faucigny. Le 20 avril 1847, ces deux prêtres partirent de Makiva (Iles Saint-Christoval) avec le frère Hyacinthe, pour aller fonder un établissement sur la côte est de l'île. Arrivés dans une tribu de montagnards, ils furent reçus avec des démonstrations de joie qui n'étaient qu'une apparence perfide. Ils furent environnés et attaqués, ils furent massacrés et devorés par ces antropophages. Le P. Paget avait tombé percé d'un coup de lance dans le pœtrine. Ainsi la Savoie compte dans ses annales deux nouveaux martyrs de la foi ; ainsi, tandis qu'un grand nombre de ses enfants versent leur sang généreux pour conquérir l'indépendance et la liberté de l'Italie, d'autres vont aux extrémités de l'univers, consumer le sacrifice de leur vie, pour porter dans ces contrées lointaines et barbares les lumières de la civilisation et la véritable liberté des enfants de l'Evangile.

INDÉPENDANTES.—Les nouvelles de Saint-Domingue sont déplorables. Cette île est en proie à la plus épouvantable anarchie. Cette anarchie a été virtuellement abolie. Le président a pris le pouvoir absolu. Le peuple de couleur est constamment harassé par les noirs.

Les piquets, au nombre de 3,500, sont maîtres aux Cayes et ils s'y livrent à tous les excès. Un général, nommé Edward Hall, a été battu et condamné aux travaux forcés. Il a été mis à mort sans l'arrivée de deux aides de camp du président. Aquin a été livré au pillage. Plusieurs officiers supérieurs ont été exécutés sans procès. Plusieurs habitants d'Haïti se sont réfugiés à la Jamaïque.

ITALIE.—Trois canotiers autrichiens, fortes de deux mille hommes appuyés par du canon, ont attaqué avec opiniâtreté les hauteurs de Castelvio ; elles ont été repoussées avec des pertes considérables après huit heures de combat. Le parti républicain s'agit de nouveau à Berlin, et ses menées ne laissent pas de causer de vives inquiétudes au gouvernement. Elles se traduiraient par les mesures que l'on prend pour parer à un coup de main, auquel on semble généralement s'attendre.

AUTRICHE.—L'archiduc Jean n'est pas arrivé à Vienne, afficher une proclamation qui se résume en ces termes : « Je tiendrai au nom de l'empereur, toutes les promesses que l'empereur a faites ; mais aucune liberté n'étant possible sans l'ordre et la tranquillité, j'espère que toutes les classes du peuple auront assez de confiance en moi pour renoncer à toute violence. Ainsi s'accomplira la tâche par laquelle j'espère couronner ma vie, qui pèche vers son déclin. »

RUSSIE.—On écrit de Kronenberg, 23 juin, d'après une correspondance de Riga, que de grands désordres ont éclaté à Saint-Petersbourg, où la tranquillité n'a été rétablie qu'après l'effusion du sang. Les lettres de la frontière parlent toujours de grands mouvements de troupes. Il y a sans doute de l'exagération dans ces nouvelles. Il n'est guère probable que le czar ait résolu, ainsi qu'on le prétend, de déclarer la guerre à l'Allemagne.

MEXIQUE.—Voici, dans quelques termes, une lettre écrite de Guanajuato le 23 juin, appréciant la situation et les chances de l'insurrection :

Les affaires publiques ne paraissent pas très favorables aux conspicateurs Parédes et Jarauta. Ils sont complètement cernés et ne peuvent compter sur aucun secours. Il faut que 500 hommes mal disciplinés et seront certainement défaits, s'ils sont attaqués par Bustamante, Xerez et Mijon, qui ont sous leurs ordres à cinq lieues d'ici, à Siloa, 2000 hommes de troupes et 10 pièces de canon. Le gouvernement se repose en quiete sur les forces commandées par le général Cortazar, et à la certitude d'être secouru par Bello, qui peut lever 2000 hommes. Ces forces réunies écarteront en un moment les insurgés et rétabliront l'ordre et la tranquillité. J'ignore si Parédes se décidera à faire une sortie ou s'il se laissera assiéger dans les murs de la ville. Mais quelle que soit la détermination, il sera toujours vaincu, bien qu'il puisse se procurer par la violence, tout l'argent dont il a besoin.

Une autre correspondance de la même ville, en date du 25, confirme en tous points ce tableau ; elle évalue à 3,500 hommes les forces du gouvernement mises à agir contre Guanajuato, et nous montre la poignée d'insurgés dont disposent Parédes et Jarauta, livrés à la discrétion de leurs confits qui éclatent à chaque instant entre ces deux chefs.

COUR D'ENQUÊTE.—La fameuse cour d'enquête, qui, après avoir prononcé ses séances du Mexique et Etats-Unis, avait acquiescé le général Pillowet mis le général Scott sur la sellette, a été dissoute brusquement. Une commission d'experts, plaudir à cette mesure, car il ne faut jamais chercher des taches à la gloire, ni laver en linge sale coram populo. Mais franchement, était-ce bien la peine de dépenser tant d'argent pour en arriver là ? Et le conseil de guerre, d'où devaient sortir des choses si redoutables, ne ressemblait-il pas assez malicieux à la montagne qui accouche d'un souris ?

MARIAGE.

A Chambly, le 10 du courant, par Messire Mignault, curé du lieu, Noël Lévain, éc., à Die, Julie Sabatte, tous deux de Chambly.

DECELS.

En cette ville, le 29 du courant, M. James Guerin, âgé de 63 ans, natif de Neuchâtel, Suisse.

En cette ville, le 27 à l'âge de 6 mois et 7 jours, Zoticque Alphonsé, enfant de M. Joseph Challofoux.

A St. Albert de Yamaska, le 16 du courant, M. Jos. Font qu'on dit Leveillé.

MARY LENNEN.

On demande des nouvelles de MARY LENNEN, née en 1814 en Amérique l'été dernier avec ses deux frères Patrick et James, dont les parents s'étaient mariés dans la traversée. Ses frères sont d'abord allés aux Etats-Unis, et sont venus à Montréal pour retrouver leur mère. On recevra avec reconnaissance, chez M. JOSEPH SIMMONS, à la mission du gardien de la barrière du chemin (d'en bas) de La Chine, toute information sur compte de MARY LENNEN.

Les journaux de Montréal feront un acte de charité et d'humanité en reproduisant gratis l'annonce qui précède.

Montréal 25 juillet 1848.

INSTITUTEUR.

UN INSTITUTEUR d'expérience et qualifié pour tenir une Ecole-Modelle désire prendre un engagement pour une ou plusieurs années à commencer au premier de juillet prochain sous les ordres des Messieurs les Curés et Commissaires d'Ecole, soit dans le diocèse de MONTREAL, des TROIS-RIVIERES ou de QUEBEC.

Dans une Ecole MIXTE, sa Dame peut prendre l'instruction de filles.

Il peut enseigner la vraie proclamation de la langue anglaise. L'Archevêque date tout son étendue d'après les meilleurs auteurs anglais, la tenue des livres, le compte, l'arpentage, etc. Il sera utile pour les catholiques, les cérémonies du chœur en général.

Il exercera sa profession sur la méthode si facile de Lancaster. S'adresser soit par lettre à la poste, soit au curé de St. Louis de CHARLENO, prêtre et curé de St. Augustin de Beauharnois.

A VENDRE.

UNE superbe maison de pierre et autres dépendances, à vendre dans le village Ste. Thérèse, près du collège, avec un superbe terrain.

JOSEPH LAJUNESSE, Montréal, 18 juillet 1848.

EXTRAITS DES JOURNAUX D'EUROPE.

ROME 10 JUIN.—Le samedi, 17 juin, le Pape a reçu à l'occasion de l'anniversaire de son élévation sur la chaire de saint Pierre, les hommages du sacré collège. Le vénérable doyen, le cardinal Macchi, a commencé la harangue qu'il a eu l'honneur d'adresser à Sa Sainteté par ces paroles qui ont été très-remarquées: "Il y a rois ans que la divine Providence vous a suscité pour essayer les armes que la mort de votre Prédécesseur Grégoire XVI a fait répandre à l'Eglise, etc." Pie IX a répondu aux félicitations du sacré Collège en lui adressant d'affectueux remerciements et en colligeant les cardinaux de demander pour lui à Dieu, l'esprit de sagesse dont le secours lui est si nécessaire dans les graves circonstances où se trouvent l'Eglise et l'Etat. Le soir, la foule s'est portée au Quirinal avec des torches et de la musique en tête. Le Saint-Père a daigné se montrer au balcon pour recevoir ce nouvel hommage de la pieuse vénération de ses sujets, et leur donner en échange sa bénédiction apostolique.

Je viens d'apprendre de bonne source quelques détails sur la réception de Mgr. Morichini par l'empereur d'Autriche à Inspruck. L'envoyé extraordinaire du Saint-Siège a été reçu en audience publique, en présence de tous les ministres. L'empereur a déclaré formellement qu'il lui était impossible de se rendre aux vœux du Pape, et que de plus, il était résolu à faire tous ses efforts pour reconquérir les provinces de la Haute-Italie que l'Autriche a perdues. Outre cette réponse verbale de l'Empereur à Mgr. Morichini, il est arrivé à la secrétairerie d'Etat, une dépêche de la chancellerie autrichienne. On y rappelle les nombreux témoignages d'intérêt que le Saint-Siège et Charles Albert ont reçus de l'Autriche depuis 1814; l'on y déplore la situation faite au souverain Pontife par de mauvais conseillers qui abusent de son auguste nom, et ne respectent même plus sa liberté.

Le ministre Mamiani aura bien de la peine à surmonter les embarras qui lui viennent tout à la fois de l'intérieur et du dehors. On prévoit le moment où l'appui de la France deviendra nécessaire; et déjà, si je suis bien informé, le gouvernement pontifical se met en mesure de reconnaître votre République. Cette reconnaissance officielle ne paraît plus subordonnée qu'à l'arrivée de l'ambassadeur français, le duc d'Harcourt.

Au moment de clore cette lettre, j'apprends que le cabinet Mamiani se retire, sous prétexte que le Pape ne veut pas consentir à la formation d'un ministère des affaires étrangères, chargé spécialement des matières civiles. Le départ du paquebot, ne me permet pas d'attendre que cette crise ministérielle soit terminée pour vous en dire le résultat.

NOUVEAU.—Tous les insurgés embusqués à l'extrémité d'une maison de la rue Pétrelle, près le clos Saint-Lazare, étaient armés de fusils à vent. On entendait siffler les balles, sans entendre partir le coup. On a fait la même remarque dans une foule de quartiers, et particulièrement autour de l'Hôtel-de-ville. Sur beaucoup de points, les insurgés faisaient usage de la poudre coton et du fulmi-coton, qui a pu leur être facilement apporté par les personnes de l'apparence la plus inoffensive.

200 PRISONNIERS.—L'abolition de la peine de mort a contribué d'une façon très sensible à entretenir la révolte. Ainsi, aujourd'hui, 200 prisonniers ont été dirigés avec des forces imposantes vers le Champ-de-Mars, où ils devaient, leur disait-on, être fusillés; alors ils ont fait entendre les plaintes et les réclamations les plus vives sur ce qu'on leur avait assuré que leur vie n'était pas en danger. Cependant à leur arrivée sur le lieu prétendu de l'exécution, on les isoia complètement: un régiment de cavalerie parti immédiatement du pont d'Iéna au triple galop dans leur direction. Aussitôt les 200 prisonniers sur lesquels l'épaveur se consumait se précipitèrent à genoux demandant grâce de la vie: ce qui leur fut bien entendu, accordé; mais ils ont été renfermés dans les caveaux de l'Ecole Militaire.

UN INSURGÉ.—Le capitaine d'état-major Loverdo, aide-camp du général Damesme, envoyé pour reconnaître une barricade rue des Mathurins-St. Jacques, est pris par les insurgés. Dans cette circonstance critique, ce brave officier a fait preuve d'un sang froid et d'un courage admirables. Les chefs de la barricade voulaient le forcer à se mettre à leur tête: il leur a répondu qu'ils pouvaient le tuer, mais qu'ils ne le désahonoreraient jamais.

Alors on a voulu le fusiller. Un des chefs s'y est opposé en disant: "Je suis un ancien militaire et je ne souffrirai pas qu'on assassine ainsi un officier désarmé." Cet homme, qui exerçait un véritable ascendant sur les émeutiers, est parvenu à délivrer le capitaine Loverdo et a voulu le reconduire lui-même jusqu'à la rue des Mathurins-St. Jacques où était le quartier-général du général Damesme. M. Arago, membre de l'ex pouvoir exécutif, s'y trouvait en ce moment. M. le capitaine Loverdo, ayant raconté ce fait, on a entouré cet homme et on l'a félicité sur sa belle conduite, mais après quelques instants, il s'est retiré en disant: "Messieurs, je vous laisse, vous êtes à votre ouvrage, je retourne au mien." Et il s'est éloigné. Quelques heures après on a attaqué et enlevé la barricade...

COURAGE, ETC.—On n'a vu pleurer qu'un seul garde mobile; c'était un enfant de seize ans à peine: il passait sur le boulevard des Italiens, le soir à huit heures. Deux de ses camarades l'accompagnaient et le désignaient avec empressement aux éloges, à l'admiration des gardes nationales de service à chaque ouverture de rue. Il portait un drapeau criblé de trous de boulets et de balles. On l'approuvait de toutes parts. Rien, dans sa physionomie, n'exprimait la joie que l'on voyait briller sur la figure de quelques-uns de ses camarades en pareille fête. Comme on lui demandait la cause de cette triste émotion qu'il laissait voir. "Mon camarade qui m'a sauvé a été tué!" dit-il en sanglotant. Alors un de ceux qui l'accompagnaient raconta que ce brave enfant s'était élancé seul pour prendre un drapeau, et s'en était fait emparer; mais à peine venait-il de le prendre, qu'il est saisi par les insurgés et entraîné par eux. "Nous volons à son secours, ajoute le garde mobile; lui qui le rejoint le premier tue deux insurgés qui le retenaient, mais il est lui-même frappé d'une balle au cœur. Nous le suivions de près. Nous n'avons pu ramener que celui-ci de nos camarades: l'autre était mort."

Nous ajouterons que ce brave enfant, au lieu d'aller chercher au palais de l'Assemblée les éloges qu'il avait si bien mérités, et peut-être la croix d'honneur qui a été donnée à quelques-uns de ses camarades, est modestement rentré tout droit à sa caserne, rue de Clichy; il est impossible de voir allié à un plus haut degré chez ce noble enfant, l'héroïque intériorité et la naïve sensibilité.

DES MOYENS.—A en croire plusieurs élèves des hôpitaux on a extrait, des blessures des troupes, des balles qui, après examen, ont été reconnues pour empoisonnées. Les insurgés faisaient usage de tout pour se défendre. Dans le quar-

tier Saint-Jacques, les femmes jetaient des balles dans leurs dards; dans le faubourg Saint-Antoine, les projectiles lancés sur les troupes étaient tous d'une nature très-dangereuse. Les nombreuses boutiques de ferrailleurs avaient été changées en arsenaux. Un officier de la banlieue a eu la cuisse traversée par une vis; on dit même qu'on a trouvé dans les barricades des débris de tuyaux de gaz, transformés en canons par les insurgés.

UN MORT.—Un des plus exigus de nos héroïques gardes mobiles, plait sous le faix d'un énorme drapeau qu'il avait bravement conquis aux barricades. Nous le félicitons sur sa bravoure, l'orsqu'un de ses camarades qui, malgré les deux pouces dont il le dominait, atteignait à peine quatre pieds et demi, lui adressa cette ingénieuse réflexion: "Dis donc Auguste, dépêche-toi donc de grandir; que tu me fasses l'effet, avec ton drapeau, d'une fourmi qui traîne une paille."

LA POUDE.—Il faut qu'il y ait, dans la poudre de la poudre, une puissance bien envrante, puisqu'elle fait oublier les horreurs de la guerre civile et les fatigues d'une garde de 36 heures. Nous avons vu des lieutenants-généraux qui faisaient leur service de simples gardes nationaux, le fusil sur l'épaule, malgré 72 ans, revenir rajeunis et dispos du faubourg Saint-Antoine, où ils avaient assisté à la prise de la fameuse barricade. Certes, leur cœur saignait des horreurs de la guerre civile, mais leur teint était coloré et leurs yeux brillaient: peut-être leur imagination les ramenait-elle à une de ces brillantes batailles de la République ou de l'Empire; mais dans celles-là, du moins, disaient-ils, le sang français ne coulait que pour la gloire et le salut de la patrie.

FAUBOURG ST. GERMAIN.—Dans plusieurs quartiers, notamment dans le faubourg Saint-Germain, les habitants se sont conduits envers la troupe avec la plus touchante fraternité. Des vivres leur ont été abondamment distribués; les domestiques des grands hôtels leur apportaient à boire, et les dames semblaient rivaliser de zèle dans tous ces actes de bienfaisance, et faisaient apporter des matelas, de la paille pour bivouaquer et même des couvertures. Devant l'Hôtel de M. le maréchal Soult, une table de 36 convertis est restée à peu près en permanence dans ces derniers jours: les officiers et soldats s'y succédaient de demi heure en demi heure.

L'ARMÉE CIVIQUE.—Au-delà du canal Saint Martin, précisément en face de la rue de la Douane, on remarque en ce moment une maison peinte en rouge, entièrement criblée de balles. Cette maison servait de forteresse dès le vendredi 23, à 400 rebelles qui, des fenêtres, tiraient sans relâche par dessus le canal sur les compagnies réunies dans la rue de la Douane. De leur côté les gardes nationaux (5e légion) voyaient distinctement, et à chaque instant, un grand nombre de femmes entrer à la maison rouge et en ressortir. Ces femmes portaient, les unes des vivres, les autres des munitions; admirez maintenant le sentiment chevaleresque de notre brave garde nationale. Pas un seul homme n'a tiré, n'a même parlé de tirer sur ces malheureuses femmes. N'est-ce pas là un trait qui mérite d'être ajouté à tous ceux qui parlent si éloquentement en faveur de notre armée civique?

PRETENDANTS.—On a dit, dans le début, que l'insurrection était fomentée par des prétendants. C'était vrai. Ces prétendants étaient au nombre de trois: le Terrorisme, le Socialisme et le Communisme.—Ce sont vraiment eux qui ont causé l'insurrection, et le National, qui sait cela mieux que tout autre, a bien tort de faire semblant de prendre le change sur ce point.

GENERAUX SOLDATS.—Quatre généraux, aujourd'hui rayés des cadres, figurant en qualité de simples gardes nationaux dans la vaillante escouade qui débouqua la barricade de Rochechouart; c'étaient MM. Gourgaud, Rulhières, Delarue et Moline de Saint-Yon, ancien ministre de la guerre. Ce dernier faisait preuve, surtout, d'une rare intrépidité. Armé d'un fusil de chasse à deux coups, il monta le premier à la redoute, déchargea son arme, et vingt prendre ses compagnons d'armes par la main pour leur frayer un sentier sur la forteresse.

LES MEDECINS.—La conduite du corps médical a été cette fois, toujours, sublime en tous points. Sous les fusillades croisées des barricades et des troupes, on recontraient les médecins allant ramasser les blessés. Nous avons vu au Panthéon, le docteur Ricord enlever le commandant du seizième bataillon de la garde mobile au milieu d'une grêle de balles. Le docteur Langlébert, chirurgien de la garde mobile à cheval, a eu son chapeau percé en recueillant les blessés jusque sur les premières pierres de la barricade Sainte Geneviève, au moment de l'attaque partie de l'Ecole de droit. Dès le commencement de la fusillade, de la rue de la Harpe, le docteur Véry avait établi une ambulance dans une maison de la place Saint-Michel, et, aidé de quelques étudiants en médecine, il a rendu les plus grands services aux gardes nationaux et aux troupes qui ont escaladé la rue Saint-Hyacinthe et enlevé les positions des insurgés, dans la nouvelle rue Soufflot.

DES FAITS.—Vers quatre heures, on a conduit, le 27 juin, à la présidence, environ une douzaine de gardes nationaux mobiles, dont plusieurs blessés et porteurs de drapeaux pris sur les barricades. On les a introduit successivement auprès du général Cavaignac et auprès du président de l'Assemblée Nationale, qui leur ont adressé les félicitations les plus cordiales.

Une des personnes qui assistaient à cette scène, a appris à M. Sénard qu'un enfant, pour ainsi dire, Delrai, (André Charles), 0me bataillon, 4me compagnie, âgé de seize ans et demi, à lui seul, avait pris hier, 25 juin, cinq insurgés, cinq barricades et cinq drapeaux, sur cinq barricades différentes, rue de Reuilly. Il n'avait pu accompagner ses camarades dans les salons de la présidence, parce qu'il s'était trouvé mal dans une des cours du palais, où il recevait les soins de plusieurs femmes. "Où est-il?" s'est écrié M. le président, et aussitôt il s'est fait conduire auprès du jeune garde mobile: "Mon enfant," lui a-t-il dit, du plus loin qu'il a pu l'apercevoir, "puisque vous ne pouvez venir vers le président de l'Assemblée Nationale, le président vient vers vous," et il l'a embrassé avec effusion.

COURAGE ET RÉCOMPENSE.—Le jeune Martin (Hyacinthe) âgé de 13 ans, garde mobile du 13e bataillon, a enlevé, au milieu d'une grêle de balles, un drapeau que les insurgés avaient planté sur la barricade de la rue Ménilmontant. Le général Lamoricière a envoyé ce jeune homme, on peut dire cet enfant, à l'Assemblée nationale. Martin a été ensuite présenté au général Cavaignac, qui l'a embrassé avec effusion, et, arrachant de la boutonnière du colonel Charras la croix de la Légion d'Honneur, l'a décoré de sa main, en lui disant: TU L'AS BIEN GAGNÉE. Martin s'est écrié: Oh! comme mon père va être content! Il pleurait de joie, et ceux qui assistaient à cette scène touchante avaient eux-mêmes les yeux humides de larmes.—Un autre jeune mobile, Amedée Lecornu, a aussi été décoré pour avoir pris un drapeau à la barricade du faubourg Saint-Denis, à la Chapelle.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE
DE
J. B. ROLLAND,
24, RUE ST VINCENT,
MONTREAL

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières. Le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant d'acheter ailleurs.

J. Bte. ROLLAND.
Montreal, 5 novembre 1847.

Librairie
EGCLESIASTIQUE

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPPELLEAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, PAMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payable tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payable par trimestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur remercions dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Créminaz, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montreal, chez E. R. Fabre, écr., No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIETAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL

CHEZ MM. CHAPPELLEAU & LAMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

En annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la lourdeur qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en extractions, mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausseté représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

—Aussi—
CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.
Damas Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or.
" (couleurs assorties) " " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES
En drap d'or (imitation) à dessein très-riche et saillants.
" Damas brochés en or et couleurs.

" (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et de Bandes de Dalmatiques ci-dessus, sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

LES Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches
Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très-riche en or, argent et couleurs (de seins nouveaux).
Moiré d'or à reflets riches et brillants.
Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.
Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

FABRIQUERIE D'EGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'ostensoirs Ciboirs Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation depuis (à part leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. B. ROLLAND, No. 84, Colne St. New-York

P. GENDRON,
IMPRIMEUR

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions, telle que

LIVRES, PAMPHLETS,
CATALOGUES, BILLETTS D'ENTERREMENT,
CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES,
CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE,
TRAITES, CARTES DE VISITES,
CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES,
PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité.
Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUIT.

LE VERITABLE PORTRAIT DE
S. S. PIERRE IX.

PEINT D'APRES NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 25 poüces de haut sur 22 poüces de large!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvres de l'Ecole italienne, est mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'UN SI EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPPELLEAU & LAMOTHE.
RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE.
Montreal, 19 novembre 1847.

MANUEL
DE
TEMPERANCE.
PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIE A L'USAGE DES ECOLES.

Se vend chez MM. FABRE & Cie.
" " MM. CHAPPELLEAU & LAMOTHE.
" " A L'ÉVÊCHE.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODERES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:—

1. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Utiagard, Ecurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hotel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près de la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtisses dessus construites, consistant en Maison, Ecurie et autres Bâtimens.

3. UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'elle a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Etale et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROMÉAL CHARRIER, Ex-Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.

ETIENNE PARTENASIS.
Montreal, 21 février 1848.—qj.

AVIS DES POSTES.

A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Malle Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax s'est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là.

Montreal, 12 mai 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le Prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 2 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 2
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3
Chaque insertion subséquente, 0 0 1
Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.
Montreal, MM. FABRE & Cie, Libraires
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ex-N. P. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Piro. Vis.
Ste. Anne, M. F. PILOTE, Piro. Direct.
Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPPELLEAU, PROPRIETAIRES ET IMPRIMEURS.